

CORONAVIRUS (COVID-19)

INFORMATIONS POUR LA POPULATION DE 70 ANS ET PLUS

Qu'est-ce que la COVID-19

La maladie COVID-19 est causée par un virus de la grippe particulièrement virulent qui s'est propagé dans de nombreuses régions du monde. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré le statut de pandémie (épidémie à l'échelle mondiale) pour la COVID-19.

Il est fortement recommandé aux personnes de plus de 70 ans de rester chez elles

Ces personnes sont plus vulnérables que le reste de la population aux complications que peut causer cette maladie. Par mesure de précaution, on encourage fortement ces personnes à demeurer chez elles.

Limitez les contacts physiques avec l'extérieur

S'il vous est absolument nécessaire de vous rendre quelque part, essayez de rester à deux mètres (six pieds) des autres personnes. Lavez vos mains soigneusement et souvent, et évitez de toucher à votre visage. N'invitez pas de gens chez vous.

Quels sont les symptômes?

Fièvre, toux et détresse respiratoire (difficulté à respirer).

Que dois-je faire si j'ai ces symptômes?

Appelez le 1-877-644-4545. Cet excellent service est très sollicité, et même si ça prend un certain temps pour avoir une réponse, ça vaut la peine de rester en ligne pour obtenir des conseils.

J'ai besoin d'acheter de la nourriture

La plupart des épiceries acceptent les commandes téléphoniques et livrent à domicile.

Je dois aller chercher mes médicaments

Les pharmacies peuvent livrer vos médicaments.

J'ai un rendez-vous chez le médecin

Contactez votre médecin; il est possible qu'il ne prenne que les consultations urgentes, ou qu'il puisse vous offrir une consultation par téléphone ou par Internet.

J'ai besoin de faire mes impôts

Bonne nouvelle! La date limite de déclaration d'impôts a été repoussée au 1er juin 2020.

Puis-je aller me promener dehors?

Oui, mais seulement avec des personnes qui vivent avec vous.

Puis-je rendre visite à ma famille?

En ce moment, le gouvernement restreint tous les déplacements à l'extérieur du pays, et même les déplacements sur courtes distances ne sont pas recommandés. Les appels vidéo ou par téléphone sont plus sûrs pour tout le monde.

Je vis seul et je me sens très isolé

En appelant le 211, vous pourrez apprendre comment joindre votre bureau local de bénévoles ou centre pour personnes âgées.